



**Centre Régional de Formation, de
Recherche et de Plaidoyer en Santé de
la Reproduction**

*Catalogue des modules de
formation en Santé de la
Reproduction*

Investir sur l'Homme est la clé du développement sanitaire et social de l'Afrique

Centre Régional de Formation, de Recherche et de Plaidoyer en Santé de la Reproduction (CEFOREP)
Tél. : (221) 33 823 37 64 / (221) 33 823 29 43
Fax : (221) 33 823 81 13
B.P : 22340, Dakar Ponty, Sénégal
E-mail : ceforep@orange.sn / ceforep@ceforep.org

Table des matières

Le CEFOREP en quelques mots	2
Des formations axées sur des compétences actualisées et sur l'opérationnalité.....	3
Quelques unes de nos réalisations	4
Modules de formations.....	5
I. Formation en technologie contraceptive	7
II. Formation en techniques de ligature des trompes	9
III. Formation en soins apres avortement (SAA).....	11
IV. Formation en soins obstetricaux d'urgence de base (SOUB)	13
V. Formation sur la surveillance de la grossesse	15
VI. Formation sur la prise en charge des infections sexuellement transmissibles et du sida (IST/SIDA) et la prevention de la transmission mere enfant du vih (PTME)	17
VII. Formation sur le systeme d'information sanitaire pour le suivi et l'évaluation de la performance d'un programme de SR	19
VIII. Formation en échographie.....	21
IX. Formation sur la recherche en sante de la reproduction et la redaction d'articles scientifiques.....	23
X. Formation en techniques d'insertion et de retrait de dispositif intra-uterin (D.I.U)	25
XI. Formation en Norplant® (insertion, retrait).....	27
Formulaire d'inscription	29

Le CEFOREP en quelques mots

Créé en 1996 grâce au soutien du Gouvernement Sénégalais et de l'USAID, le Centre de Formation et de Recherche en Santé de la Reproduction (CEFOREP) est une institution à vocation régionale. Il est l'organe d'exécution technique de l'Association Sénégalaise pour la Santé de la Reproduction. Il est placé sous l'autorité d'un Conseil d'Administration composé de personnes ressources qui s'investissent dans le domaine de la formation et de la recherche en Santé de la Reproduction (SR), de la Promotion de la Femme, de la Gestion et de l'Administration de Programmes de Santé.

Sa vision est d'être une institution de référence et d'excellence en Afrique dans les domaines de la formation, de la recherche opérationnelle et du suivi/évaluation en matière de santé de la reproduction.

Sa mission est de contribuer à la promotion de la santé de la reproduction en Afrique. Son action s'inscrit dans une dynamique de soutien aux politiques de santé définies par les gouvernements. Compte tenu de ces orientations stratégiques, les objectifs visés sont :

- 1 créer un environnement institutionnel favorable au développement des activités et à l'autonomie financière ;
- 2 mettre en place un programme de formations modulaires dans les différents domaines de la SR sur le plan national et régional pour améliorer les compétences des professionnels de santé en matière de prestations de services et d'information ;
- 3 contribuer par la recherche opérationnelle à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des programmes et des prestations des services de SR ;
- 4 développer une politique d'information et de documentation dans le cadre de la SR.

Des formations axées sur des compétences actualisées et sur l'opérationnalité

Depuis sa création, le Centre de Formation et de Recherche en Santé de la Reproduction (CEFOREP) a capitalisé une solide expérience en matière de formation des prestataires en santé de la reproduction. Sa réputation s'est faite à partir de ses options pédagogiques qui ont permis la mise au point d'approches adaptées aux exigences de la pratique clinique actuellement en vigueur. Les formations qu'offre le CEFOREP visent le développement de compétences pratiques directement opérationnelles, et qui sont bâties à partir de connaissances constamment actualisées.

Les sessions de formation allient en alternance les activités théoriques et pratiques et sont organisées de manière à favoriser une maîtrise et une appropriation réelles des nouvelles acquisitions par les stagiaires. Les exercices pratiques sont réalisés sur mannequins et sont consolidés par des activités en grandeur nature auprès de patientes ou de clientes sélectionnées selon les normes et protocoles en vigueur. Toutes ces activités sont réalisées sous la supervision rapprochée des encadreurs et sont systématiquement évaluées, afin de mesurer le degré de maîtrise des stagiaires, mais aussi, afin d'apporter les améliorations nécessaires au contenu et à l'organisation des modules.

La consolidation des nouvelles acquisitions est assurée à travers des activités de suivi qui peuvent prendre des formes diverses. Par exemple, selon les spécificités des modules et selon le souhait de la clientèle, les encadreurs peuvent effectuer des visites ponctuelles de suivi des anciens stagiaires sur leurs sites habituels, afin de les accompagner dans le processus de mise en place. D'autres formes de suivi peuvent être adoptées en fonction des besoins de la clientèle. Par ailleurs, les anciens stagiaires sont suivis par leurs encadreurs à travers des échanges réguliers d'informations. C'est par ce biais que les prestataires formés au CEFOREP deviennent des agents performants et efficaces.

Pour exécuter les activités de formations, le CEFOREP s'appuie sur un pool de formateurs et sur les infrastructures appartenant à la Clinique Gynécologique et Obstétricale (CGO) de l'Hôpital Aristide Le Dantec. Il dispose aussi d'un important réseau de consultants externes. D'autres sites de stages sont utilisés compte tenu des spécificités des modules. Ces formateurs disposent d'une grande expérience dans les divers domaines de la santé de la reproduction (SR). Il s'agit de professeurs titulaires, de maîtres de conférence agrégés, de maîtres-assistants et d'assistants, de spécialistes dans les domaines connexes à la SR. Ils sont appuyés par un personnel paramédical (techniciens supérieurs de santé, sages-femmes, infirmières) rompu aux tâches de formation, de spécialistes en sciences sociales (sociologues, statisticiens, démographes, assistants sociaux etc.).

Le CEFOREP dispose de locaux fonctionnels et spacieux, d'un matériel audio-visuel complet pour l'animation des formations (vidéo projecteur, postes TV, magnétoscopes, lecteurs DVD, rétroprojecteurs, scanner, projecteurs de diapositives, caméras numériques, etc.).

Quelques unes de nos réalisations

Les activités de formation du CEFOREP couvrent tous les volets de la Santé de la Reproduction, conformément aux orientations définies à la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (Caire 1994).

Le CEFOREP dispose d'un atout de taille par le fait que la CGO du CHU Le Dantec lui apporte un soutien technique dans l'exécution de toutes ses activités de formation, avec un accent particulier sur les stages pratiques.

Depuis 1998, en collaboration avec la CGO, le projet SFPS, le Ministère de la Santé du Sénégal, l'OMS, le Population Council, MSH, JHPIEGO, Institute For Women's Health, EngenderHealth, UNFPA, AWARE-RH Project, le CEFOREP a organisé plusieurs sessions de formation de formateurs et de prestataires au Sénégal et dans la sous région (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Niger, Tchad, Togo) dans les domaines suivants :

- 1 Technologie contraceptive ;
- 2 Norplant® (insertion/retrait) ;
- 3 Ligature des trompes par mini laparotomie sous anesthésie locale (CCV) ;
- 4 Prévention des infections ;
- 5 Prise en charge syndromique des IST/SIDA ;
- 6 Soins Après Avortement (SAA) ;
- 7 Counseling en Planification Familiale ;
- 8 Méthodologie de la recherche ;
- 9 Rédaction d'articles scientifiques ;
- 10 Formation des formateurs ;
- 11 Planification stratégique.

D'autre part, des missions d'évaluation /suivi et d'assistance technique ont aussi été réalisées aussi bien au Sénégal que dans certains des pays africains précités dans les domaines concernant les prestations de service suivantes :

- 12 Norplant® ;
- 13 Contraception Chirurgicale Volontaire ;
- 14 Soins Après Avortement (SAA) ;
- 15 Qualité de services ;
- 16 Elaboration de modules de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU).

Le CEFOREP a fortement contribué à la promotion des méthodes contraceptives au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique tels que le Niger, la Côte-d'Ivoire et le Togo.

Modules de formations

Pour mieux servir ses partenaires, le CEFOREP a élaboré onze (11) modules de formation. En plus du calendrier annuel qui concerne les 7 premiers modules figurant dans le tableau ci-dessous, quatre autres sont proposés à la carte. Néanmoins, tous les 11 modules peuvent être enseignés sur la demande d'un partenaire (formation de formateurs ou formation de prestataires). Chaque module comprend : les objectifs du cours, le contenu, les méthodes de formation, l'évaluation, le profil des participants, la durée et le coût. Des attestations sont délivrées à la fin de chaque session de formation. Ces 11 modules sont les suivants :

Modules de formation sous forme d'agenda	
Modules	
1. Formation en technologie contraceptive (DIU, Norplant.....)	
2. Formation en techniques de ligature des trompes par mini laparotomie sous anesthésie locale (ML/AL)	
3. Formation en Soins après Avortement (SAA)	
4. Formation en Soins Obstétricaux d'Urgence de Base (SOUB)	
5. Formation sur la surveillance de la grossesse	
6. Formation sur la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST/SIDA) et Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH (PTME)	
7. Formation sur le Système d'Information pour le suivi et l'évaluation des performances d'un programme de SR	
Modules de formation à la carte	
8. Formation en échographie	
9. Formation en méthodologie de la recherche en SR et en rédaction d'articles scientifiques	
10. Formation en technique d'insertion et retrait de dispositif intra-utérin (DIU)	
11. Formation en Norplant® (insertion, retrait)	

La liste de modules proposés ci-dessus n'est pas exhaustive ; le CEFOREP peut en élaborer d'autres pour mieux répondre aux besoins de ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux



Equipe Formateurs



Equipe de consultants

I. FORMATION EN TECHNOLOGIE CONTRACEPTIVE

1. Introduction

La prévalence contraceptive moderne demeure faible dans les pays de l'Afrique. Moins d'une femme sur cinq (15%) utilise une méthode moderne en 2004 (Population Reference Bureau 2004). Ce chiffre n'atteint pas 10% pour la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. L'augmentation de la prévalence contraceptive passe par le changement d'attitudes et de comportement de la population mais également par le renforcement des compétences du personnel sanitaire en technologie contraceptive. Le but de cette formation est de doter les prestataires de services en planification familiale d'outils et de techniques adaptés, afin qu'ils puissent satisfaire efficacement les besoins des populations en planification familiale. Les stagiaires seront entraînés à l'insertion et au retrait des implants Norplant®, à la pose et au retrait du DIU, à l'administration de contraceptifs oraux et de contraceptifs injectables.

2. Objectifs

A la fin de la formation, les participants seront capables :

- a. d'offrir des services de contraception selon les nouvelles normes et protocoles définies par l'OMS ;
- b. d'identifier les clientes éligibles à la contraception ;
- c. de décrire les différents aspects du counseling avant, pendant et après pour les utilisatrices du D.I.U. et du Norplant® et les autres méthodes ;
- d. de respecter toutes les étapes du counseling, afin d'aider les clientes à faire le meilleur choix ;
- e. d'expliquer les modes d'utilisation des différentes méthodes contraceptives modernes ;
- f. de procéder au bilan des clientes ;
- g. de pratiquer l'insertion et le retrait pour le D.I.U et le Norplant® ;
- h. d'utiliser les contraceptifs injectables et oraux ;
- i. de prendre en charge les effets secondaires et les problèmes de santé liés à l'utilisation des différentes méthodes contraceptives ;
- j. d'utiliser correctement les méthodes de prévention des infections au cours de l'insertion et du retrait du D.I.U et du Norplant® ;
- k. d'adopter des attitudes positives face aux avantages et à l'utilisation appropriée du D.I.U. et des implants ;
- l. de collecter les données, d'élaborer les rapports et de mesurer les indicateurs de performances.

3. Contenu de la formation

- a. Généralités ;
- b. La planification familiale dans la stratégie de lutte contre la mortalité maternelle ;
- c. Repositionnement de la planification familiale ;
- d. Définitions – classification ;
- e. Historique des méthodes de longue durée (D.I.U. et Norplant®) ;
- f. Caractéristiques des méthodes de longue durée ;
- g. Counseling se rapportant à chaque méthode contraceptive ;
- h. Bilan clinique de la cliente, indications, avantages et limites ;

- i. Listes de contrôle (Check list) ;
- j. Modes d'utilisation des différentes méthodes contraceptives modernes ;
- k. Normes et protocoles en matière de contraception ;
- l. Techniques d'insertion et retrait du D.I.U et du Norplant® ;
- m. Prévention des infections ;
- n. Techniques de prise en charge et de gestion des effets secondaires des méthodes contraceptives ;
- o. Techniques d'organisation et de gestion d'un service de planification familiale (aspects logistiques) ;
- p. Système d'information pour le suivi et l'évaluation des performances d'un programme de planification familiale.

4. Méthodes de formation / apprentissage

- a. Exposés illustrés et discussions en groupe ;
- b. Séances de diapositives et films ;
- c. Jeux de rôle ;
- d. Etude de cas ;
- e. Travaux pratiques sur les modèles anatomiques ;
- f. Observations circuit et organisation.

5. Evaluation de la formation

Participants : questionnaires préalables et à mi-stage

- 1 Liste de vérification
- 2 Fiche d'apprentissage
- 3 Récapitulatif journalier des participants

Stage :

- 1 Evaluation journalière
- 2 Evaluation du stage

6. Profil des participants

Les participants doivent être des cliniciens (médecins, sages Femmes et infirmiers) travaillant dans les structures de santé qui offrent des services de contraception.

7. Nombre de participants : 12 à 15 participants

8. Durée de la formation : 06 jours

9. Sanction de la formation : attestation de stage

10. Suivi Post Formation à 45 jours

11. Supervision Trimestrielle

II. FORMATION EN TECHNIQUES DE LIGATURE DES TROMPES

1. Introduction

La ligature des trompes par mini laparotomie sous anesthésie locale est une technique simple, efficace et économique qui se pratique en ambulatoire. Elle constitue une bonne option ou alternative chez les femmes ne désirant plus de grossesses et /ou qui présentent une indication médico-légale et qui appartiennent à la classe IV de l’OMS.

Avec un consentement éclairé et volontaire et une technique sûre, elle permet de réduire les taux de mortalité et de morbidité maternelles et de participer ainsi à l’amélioration de la qualité de vie de la femme.

2. Objectif

Former les médecins et leurs assistants à la technique de ligature des trompes par mini laparotomie sous anesthésie locale en toute sécurité.

3. Contenu de la formation

a. Volet théorique :

- 1 Counseling et vérification du consentement éclairé ;
- 2 Evaluation médicale pré –opératoire ;
- 3 Différentes étapes de la procédure chirurgicale ;
- 4 Prévention et traitement des complications ;
- 5 Suivi post-opératoire ;
- 6 Principes et directives pour la prévention des Infections ;
- 7 Rôle de l’assistant - chirurgien ;
- 8 Feed-back / Qualité des services.

b. Volet pratique :

- ✓ Pour le chirurgien :
 - Faire une évaluation médicale pré-opératoire chez une cliente ;
 - Pratiquer une ligature des trompes par mini laparotomie en période d’intervalle ou post-partum sans aucune complication avec une incision de 3 cm dans un délai maximum de 30 minutes ;
 - Assurer la surveillance pré et post-opératoire ;
 - Respecter les normes de prévention des infections ;
- ✓ Pour l’assistant – chirurgien :
 - Préparer et installer la cliente ;
 - Préparer la table d’opération et les instruments ;
 - Assister efficacement le chirurgien ;
 - Surveiller la cliente en pré et post opératoire ;
 - Respecter les normes de prévention des infections.

4. Méthodes de formation / apprentissage

- Exposés illustrés et discussions ;
- Questions – réponses ;
- Projection de films ;
- Etude de cas ;
- Démonstration puis pratique sur modèles anatomiques ;
- Démonstration puis pratique sur clientes au bloc opératoire.

5. Evaluation de la formation

- Questionnaires préalables et à mi-stage ;
- Listes de vérification ;
- Fiches d'apprentissage ;
- Evaluation journalière par les participants ;
- Evaluation du stage par les participants.

6. Critères de certification

Connaissances : Obtenir au moins une note de 85/100 lors du questionnaire à mi-stage ;

Aptitudes :

- 1 Pour les médecins : effectuer les mini laparotomies de manière autonome et en toute sécurité ;
- 2 Pour les assistants-chirurgiens : avoir une bonne connaissance des instruments, une aptitude à préparer la table d'opération, une bonne pratique de la prévention des infections et assister efficacement le chirurgien.

7. Profil des participants

Les participants doivent être des prestataires de services travaillant dans les structures sanitaires et par équipes :

- a. Chirurgiens : médecins généralistes, chirurgiens généralistes et gynécologues – obstétriciens ;
- b. Assistants-chirurgiens : médecins, sages-femmes, infirmiers(e), instrumentistes, et / ou panseurs.

8. Nombre de participants : 6 à 8 soit 3 à 4 équipes

9. Durée : 10 jours

10. Sanction de la formation : attestation de stage

11. Suivi Post Formation à 45 jours

12. Supervision Trimestrielle

III. FORMATION EN SOINS APRES AVORTEMENT (SAA)

1. Introduction

Les avortements à risque constituent un problème majeur de santé publique responsable d'une morbidité et d'une mortalité maternelles non négligeables : 8% de létalité et 20% de morbidité au Sénégal ; ils représentent une charge de travail importante pour les structures de santé. L'absence d'intégration des services, associée au long délai de prise en charge par la durée du séjour, occasionne pour les patientes des coûts élevés souvent hors de portée.

L'amélioration des traitements d'urgence des complications d'avortements est basée sur l'introduction de la technique d'Aspiration Manuelle Intra – Utérine (AMIU) sous anesthésie locale comme alternative à la dilatation / curetage sous anesthésie générale.

L'approche soins après avortement (SAA) consiste en une intégration des services d'urgence, des services de PF et la référence à d'autres services de SR en vue de permettre une prise en charge plus efficace des besoins des patientes. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la CIPD tenue au Caire en 1994 (Rapport CIPD, p.67).

2. Objectifs

- a. Faire une évaluation initiale des femmes présentant un avortement ;
- b. Assurer la prise en charge appropriée des avortements ;
- c. Conseiller une patiente pour la planification familiale après avortement ;

3. Contenu de la formation

Généralités :

- Etendue et ampleur du problème / Composantes des S.A.A ;
- Définitions ;
- Politiques, Normes et Protocoles en S.A.A. ;

Services Médicaux d'Urgence : traitement des complications liées aux avortements incomplets :

- Counseling ;
- Bilan initial ;
- Prise en charge ;
- Technique d'évacuation de l'avortement incomplet : AMIU, curage ;
- Prise en charge des complications ;
- Prévention des infections ;

Conseils, orientations et services de PF après avortement

Liens avec d'autres services de SR

Organisation / gestion / qualité de services SAA

4. Méthodes de Formation /Apprentissage

- a. Exposés illustrés et discussions en groupes : brainstorming, questions-réponses, travaux de groupes ;
- b. Films, diapositives ;
- c. Etude de cas, jeux de rôles ;
- d. Travaux pratiques en salle ;
- e. Démonstration au bloc opératoire ;
- f. Observation, circuit et qualité.

5. Evaluation de la formation

- Questionnaires préalables et à mi-stage ;
- Listes de vérification / fiches d'apprentissage ;
- Questions-réponses, observations.

6. Nombre de participants : 10**7. Durée : 06 jours****8. Sanction de la formation : attestation de stage****12. Suivi Post Formation à 45 jours****13. Supervision Trimestrielle**

IV. FORMATION EN SOINS OBSTETRIKAUX D'URGENCE DE BASE (SOUB)

1. Justification

La mortalité maternelle qui constitue la pointe la plus extrême de l'inégalité existante entre les femmes des pays pauvres et celles des pays riches, reste très élevée en Afrique au Sud du Sahara. Elle peut aller jusqu'à 1000 pour 100.000 naissances vivantes. Elle n'est pas liée uniquement au développement économique, mais surtout à l'existence de soins obstétricaux d'urgence de qualité. Les décès maternels se répartissent en deux groupes : les causes directes qui résultent des complications obstétricales et les causes indirectes qui sont liées à une maladie pré-existante ou à une affection apparue au cours de la grossesse.

L'un des acquis les plus importants de ces dernières années est la reconnaissance du rôle primordial des soins obstétricaux au moment de l'accouchement et du post - partum. Ainsi, ce qui semble s'imposer c'est d'assurer l'accès des femmes à des soins obstétricaux de qualité

L'introduction des soins obstétricaux de base (SOUB) va contribuer à la diminution de la mortalité et de la morbidité maternelles et infantiles par une meilleure surveillance de la grossesse, de l'accouchement et du post – partum, par un dépistage précoce et un traitement adéquat des facteurs morbides et des pathologies rencontrées, d'où la nécessité de renforcer les compétences des agents de santé en SR.

2. Objectifs

- a. Assurer une meilleure surveillance du travail à l'aide d'un partographe ;
- b. Effectuer un accouchement eutocique ;
- c. Prendre en charge les dystocies et pathologies du travail ;
- d. Prendre en charge le couple mère - enfant dans le post – partum ;
- e. Promouvoir une éducation sanitaire en pré et post-natale.

3. Contenu de la formation

- a. La mortalité maternelle ;
- b. L'accouchement normal ;
- c. Le partogramme ;
- d. L'épisiotomie et sa réparation ;
- e. La ventouse obstétricale ;
- f. Les hémorragies obstétricales - les dystocies ;
- g. Les infections du travail, du post-partum et du post-abortum ;
- h. Les anticonvulsivants dans la prise en charge de l'éclampsie ;
- i. Les manœuvres obstétricales : délivrance artificielle, révision utérine, compression bimanuelle ;
- j. Accueil et réanimation du nouveau-né.

4. Méthode de Formation / Apprentissage

Exposés illustrés, discussions de groupe, questions-réponses, étude de cas, démonstration et apprentissage sur mannequins, films, stages pratiques hospitaliers.

5. Evaluation de la formation

- Questionnaires préalables et à mi-stage ;
- Listes de vérification / fiches d'apprentissage ;
- Questions – réponses.

6. Profil des participants

Les participants doivent être des médecins, infirmiers – chefs de poste, Sages-femmes.

7. Nombre de participants : 10 à 15

8. Durée : 6 jours

9. Sanction de la formation : attestation de stage

14. Suivi Post Formation à 45 jours

15. Supervision Trimestrielle

LA PREVENTION DE LA MORTALITE MATERNELLE PAR LES SOINS OBSTETRICAUX D'URGENCE



DONNER LA VIE ET RESTER EN VIE

V. FORMATION SUR LA SURVEILLANCE DE LA GROSSESSE

1. Introduction

La mortalité maternelle et périnatale représente un problème de santé publique en Afrique. Au Sénégal, les taux restent élevés à 510/100.000 naissances vivantes pour la mortalité maternelle et à 64‰ pour la mortalité infantile. Parmi les facteurs identifiés, on relève l'absence de consultation prénatale (CPN) ou une mauvaise prise en charge (25% des décès).

Le renforcement des compétences des agents de santé pour une meilleure qualité des CPN et une prise en charge adéquate des facteurs de risque et des facteurs morbides va contribuer à une diminution de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales.

2. Objectifs

- a. Assurer une prise en charge correcte de la femme enceinte lors des consultations prénatales ;
- b. Promouvoir une éducation sanitaire lors des consultations prénatales.

3. Contenu de la formation

- a. La consultation prénatale ;
- b. Le diagnostic précoce de la grossesse ;
- c. Prise en charge des grossesses à risque (risques et facteurs morbides).

4. Méthodes de Formation/ Apprentissage

- a. Exposés illustrés, questions – réponses ;
- b. Discussions de groupes, études de cas ;
- c. Jeux de rôles ;
- d. Stages pratiques.

5. Evaluation de la formation

- a. Questionnaires préalable et de fin de stage ;
- b. Listes de vérification / fiches d'apprentissage ;
- c. Questions-réponses ;
- d. Récapitulatifs journaliers et fin de stage

6. Profil des participants Le cours est destiné aux médecins, infirmiers chefs de postes, sages-femmes.

7. Nombre de participants : 10 à 15

8. Durée : 6 jours

9. Sanction de la formation : attestation de stage

10. Suivi Post Formation à 45 jours

11. Supervision Trimestrielle



Atelier de validation des Outils de l'Etude sur les Mutilations Génitales Féminines



Stage pratique à la CGO

VI. FORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET DU SIDA (IST/SIDA) ET LA PREVENTION DE LA TRANSMISSION MERE ENFANT DU VIH (PTME)

1. Introduction

Les IST/SIDA représentent un problème majeur de santé publique dans le monde, mais plus particulièrement dans les pays en développement où les taux de prévalence et d'incidence sont beaucoup plus élevés. L'Afrique subsaharienne paie le plus lourd tribut avec des conséquences sanitaires et sociales importantes.

Les gouvernements cherchent régulièrement à affiner et intégrer de nouvelles stratégies dans leur programme de lutte pour venir à bout de ce fléau. L'amélioration de la qualité de leur prise en charge des IST qui favorisent la transmission du VIH, constitue ainsi un élément essentiel de prévention à l'infection. L'amélioration de la performance des programmes de lutte contre le SIDA passe aussi par la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (TME) qui pose le problème de l'infection pédiatrique.

Cette situation milite en faveur du renforcement des compétences des prestataires dans le domaine de la prise en charge des IST/SIDA et de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME).

2. Objectifs

- a. Connaître l'importance et l'ampleur des IST/SIDA en santé publique ;
- b. Assurer une prise en charge syndromique des IST/SIDA par l'utilisation des algorithmes ;
- c. Eduquer et conseiller un patient atteint d'IST/SIDA en vue d'un changement de comportement ;
- d. Assurer un enregistrement et une notification correcte des cas d'IST/SIDA ;
- e. Connaître les stratégies de prévention de la transmission mère – enfant du VIH ;

3. Contenu de la formation

- a. Généralités sur les IST / SIDA ;
- b. Prise en charge syndromique ;
- d. Education et conseils des patients ;
- d. Enregistrement et notification des cas ;
- e. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH ;
- f. Conseils et dépistage volontaire chez la femme enceinte ;
- g. Prise en charge clinique et biologique de la femme enceinte séropositive ;
- h. Prise en charge clinique et biologique de l'enfant né de mère séropositive ;
- i. Accompagnement psychosocial de la femme enceinte séropositive ;
- j. Gestion des activités de PTME et intégration des services ;
- k. Prévention des infections et précautions universelles pour les accidents avec exposition au sang ;
- l. Aspects communautaires des activités de PTME.

4. Méthodes de formation / apprentissage

- a. Exposés illustrés, questions – réponses ;
- b. Discussions de groupes ;
- c. Etude de cas, jeux de rôles ;
- d. Films, diapositives.

5. Evaluation de la formation

- a. Questionnaires préalable et à mi-stage ;
- b. Listes de vérification ;
- c. Etude de cas / dossiers ;
- d. Observation, circuit et qualité
- e. Evaluation journalière et en fin de stage.

6. Profil des participants

Le cours est destiné aux médecins, assistants sociaux, sages-femmes d'état, infirmiers, aide-infirmiers, relais de santé communautaires en services dans les structures de prise en charge de la mère et de l'enfant.

7. Nombre de participants : 15 à 20**8. Durée : 12 jours****9. Sanction de la formation : attestation de stage****10. Suivi Post Formation à 45 jours****11. Supervision Trimestrielle**

VII. FORMATION SUR LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION DE LA PERFORMANCE D'UN PROGRAMME DE SR

1. Introduction

Les sources d'informations pour l'obtention des données nécessaires dans le cadre de l'analyse socio-économique pour la gestion, le suivi/évaluation des programmes de santé sont nombreuses et variées. Il s'agit des recensements, des enquêtes de santé, des analyses situationnelles et des statistiques de routine. L'utilisation judicieuse de toutes ces sources nécessite la mise en place d'un Système d'Information Sanitaire (SIS) fonctionnel et accessible à tout le personnel de la santé.

Cependant, le processus de mise en place d'un Système d'Information Sanitaire est une œuvre de longue haleine susceptible d'être actualisée en fonction des situations, des changements importants qui sont intervenus dans le système de santé. Aussi, des difficultés sont souvent constatées dans sa mise en place, son développement et son appropriation par les différents acteurs de santé. Cette situation laisse entrevoir de faibles performances dans la collecte, l'exploitation, l'utilisation et la remontée des données qu'il génère et leurs limites dans la production des indicateurs de suivi et d'évaluation.

A ce titre, il est nécessaire de former ou recycler périodiquement le personnel de santé chargé de la gestion des structures et de l'exécution des activités (consultations, hospitalisations et aide au diagnostique) et maximiser leur participation à la définition et la gestion de tout le plan de suivi et d'évaluation pour l'amélioration des prestations au niveau des services.

2. Objectifs

A la fin du cours les participants seront capables :

- a. de définir l'évaluation comme élément essentiel de la planification sanitaire ;
- b. de comprendre les principes de l'évaluation ;
- c. d'identifier et définir les différentes sources d'information pour le suivi et l'évaluation de programmes de Santé de la Reproduction (SR) ;
- d. de définir un système d'information sanitaire pour la SR ;
- e. de comprendre le principe de mise en place d'un système ;
- f. de définir et quantifier les indicateurs pour le suivi et l'évaluation du programme de SR ;
- g. d'analyser et interpréter ces indicateurs ;
- h. d'assurer le suivi des indicateurs ;
- i. d'enregistrer correctement les informations sanitaires dans les différents supports de base pour le calcul des indicateurs ;
- j. d'exploiter et analyser les données tirées des supports de base ;
- k. d'élaborer le rapport de situation sanitaire (ou le profil sanitaire) ;
- l. de maîtriser des stratégies pour le suivi des performances de programmes de santé.

3. Contenu de la formation

- a. Définition et caractéristiques d'un système d'information sanitaire pour la SR ;
- b. Différentes sources d'informations sanitaires pour la SR ;
- c. Principes de base pour la mise en place d'un système d'information ;
- d. Système d'information et surveillance épidémiologique ;
- e. Principe de l'évaluation de programme de santé de la reproduction ;
- f. Définition et caractéristique d'un indicateur de santé ;
- g. Typologie des indicateurs de santé ;
- h. Aperçu sur les principaux indicateurs de la SR ;
- i. Aperçu sur les indicateurs pour le suivi des objectifs de développement du millénium ;
- j. Définition et calcul de populations cibles de programmes SR ;
- k. Aspects pratiques de la collecte des données et définitions des concepts ;
- l. Collecte de données de routines (outils et supports de collecte) ;
- m. Conception de tableaux statistiques pour l'élaboration de rapport de situation sanitaire (ou profil sanitaire) ;
- n. Monitoring de programmes de santé de la SR ;
- o. Stratégies de développement et de renforcement d'un système d'information ;

4. Méthodes de Formation/ Apprentissage

- a. Exposés illustrés, questions – réponses ;
- b. Discussions de groupes, études de cas ;
- c. Stages pratiques ;
- d. Exercices.

5. Evaluation de la formation

- a. Questionnaires (pré test et post test) ;
- b. Listes de vérification / fiches d'apprentissage ;
- c. Questions-réponses ;
- d. Récapitulatifs journaliers et fin de stage.

6. Profil des participants

Le cours est destiné aux médecins, infirmiers responsables de postes de santé, sages-femmes, majors de service hospitalier et autre personnel de santé chargé de la collecte, de l'exploitation et de l'analyse des données sanitaires.

7. Nombre de participants : 15 à 20

8. Durée : 24 jours (soit un mois)

9. Sanction de la formation : attestation de stage

10. Suivi : supervision formative

VIII. FORMATION EN ECHOGRAPHIE

1. Introduction

L'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, notamment la réduction de la mortalité maternelle et infantile, a toujours été au cœur des principales préoccupations de la communauté internationale et des pays en développement. C'est ainsi que l'Initiative de la maternité sans risque a été lancée lors de la Conférence Mondiale de Nairobi (Kenya).

La réduction de la mortalité maternelle fait partie des objectifs majeurs des pays avec entre autres, la stratégie des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) sous tendue par la formation d'une équipe compétente opérationnelle dans les structures. Pour améliorer la qualité du diagnostic, le personnel de santé bénéficie d'une formation en échographie obstétricale. Ce qui leur permet de mener des examens échographiques dans le contexte des urgences gynécologiques et obstétricales, afin de réduire la mortalité maternelle et la mortalité.

2. Objectifs

- a. Expliquer les principes et les règles d'une échographie ;
- b. Identifier les indications d'une échographie ;
- c. Conduire un examen échographique ;
- d. Reconnaître les organes clés / échographie pelvienne normale ;
- e. Identifier les signes échographiques d'une grossesse normale ;
- f. Identifier les signes échographiques d'une grossesse pathologique ;
- g. Pratiquer une échographie pelvienne de qualité ;
- h. Pratiquer une échographie de qualité en cas de grossesse normale ;
- i. Pratiquer une échographie de qualité en cas de grossesse anormale ;
- j. Etablir une relation d'aide au cours de l'examen échographique ;
- k. Rédiger un compte rendu d'examen échographique ;
- l. Reconnaître les situations où il faut référer la patiente.

3. Contenu de la formation

- a. Notions fondamentales ;
- b. Anatomie échographique normale du pelvis féminin ;
- c. Echographie au 1^{er} trimestre / Grossesse normale ;
- d. Echographie au 1^{er} trimestre / Grossesse pathologique ;
- e. Echographie au 2/3^{ème} trimestre / Grossesse normale ;
- f. Echographie au 2/3^{ème} trimestre / Grossesse pathologique ;
- g. Anatomie échographique du pelvis féminin pathologique.

4. Méthodes de Formation/ Apprentissage

- a. Exposés illustrés ;
- b. Lecture individuelle du manuel de référence ;
- c. Démonstrations ;
- d. Pratique guidée sur patientes ;
- e. Exercices de manipulation.

5. Evaluation de la formation

- a. Fiches d'apprentissage pour les compétences en examen échographique en période gynécologique ;
- b. Fiches d'apprentissage pour les compétences en examen échographique du 1^{er} trimestre et des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre ;
- c. Listes de vérification pour les compétences en examen échographique en période gynécologique ;
- d. Listes de vérification pour les compétences en examen échographique du 1^{er} trimestre et des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres ;
- e. Rapport du participant.

6. Profil des participants

Cette formation est destinée aux médecins et aux sages-femmes.

7. Nombre de participants : 4 par session
8. Durée : 3 mois
9. Sanction de la formation : attestation de stage
10. Suivi : supervision formative



Séance d'échographie

IX. FORMATION SUR LA RECHERCHE EN SANTE DE LA REPRODUCTION ET LA REDACTION D'ARTICLES SCIENTIFIQUES

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes, les professionnels de santé, les administrateurs et les décideurs sont souvent confrontés à de nombreux problèmes d'information pour comprendre les faits qu'ils observent dans l'exécution des activités. Même si les évaluations effectuées permettent de corriger et améliorer les performances, certaines préoccupations peuvent subsister et ne seront cernées qu'à partir de recherches plus systématisées. Aussi, pour une gestion optimale d'un programme, les professionnels de santé doivent être outillés pour pouvoir adopter une démarche rigoureuse en matière de recherche et compléter les informations fournies par les systèmes d'information de routine.

Ce cours vise à aider les acteurs de la santé à appréhender le principe de la recherche. Il vise aussi à aider les professionnels de santé à concevoir, rédiger et mettre en œuvre un projet de recherche qu'ils pourront davantage valoriser en les publiant dans des revues scientifiques.

Notre objectif est d'offrir principalement aux prestataires de santé les outils indispensables pour mener à bien une activité de recherche ou pour produire un article scientifique en vue de sa publication.

2. Objectifs

A l'issue de la formation, le participant doit être capable :

- a. de distinguer les différents types de recherche utilisés en santé de la reproduction ;
- b. d'expliquer les principes et méthodes de la recherche dans le domaine de la santé de la reproduction ;
- c. d'expliquer les différentes étapes du processus de recherche en santé de la reproduction ;
- d. de concevoir et mettre en œuvre un programme de recherche opérationnelle ;
- e. d'utiliser les résultats de la recherche pour l'amélioration de la performance des programmes de santé ;
- f. de décrire les différents types de publications médicales ;
- g. de décrire le style à utiliser dans la rédaction médicale ;
- h. d'identifier les différentes parties d'un article original ;
- i. de déterminer la place et le rôle des mots clés, des figures, des tableaux et des références ;
- j. de construire les différentes parties d'un article original ;
- k. de déterminer les différentes étapes du cheminement d'un article original soumis pour publication ;
- l. de décrire le rôle et le mode de fonctionnement d'un comité de rédaction ;
- m. d'énoncer les principes de la communication orale.

3. Contenu de la formation

- a. Définitions de la recherche en santé ;
- b. Définitions et typologie de la recherche en santé de la reproduction ;
- c. Différentes catégories de recherche opérationnelle en santé de la reproduction ;
- d. Méthodes et procédés de recherche en santé de la reproduction ;
 - i. revue documentaire ;
 - ii. définition du problème ;
 - iii. définition des objectifs et des hypothèses ;
 - iv. élaboration du cadre d'analyse ;
 - v. définition de la méthodologie ;
 - vi. budgétisation ;
 - vii. plan de mise en œuvre :
 - 1. élaboration des outils ;
 - 2. collecte des données ;
 - 3. exploitation et analyse des données ;
 - 4. rédaction du rapport final ;
 - 5. diffusion des résultats ;
- e. Aspects éthiques de la recherche en santé de la reproduction ;
- f. Utilisation des résultats de recherche en santé de la reproduction ;
- g. Typologie des publications médicales ;
- h. Principes de la rédaction médicale ;
- k. Eléments constitutifs d'un article original ;
- l. Stratégies de mise en place et mode de fonctionnement d'un comité ;
- m. Aspects pratiques de la communication orale.

4. Méthodes de formation / apprentissage

La formation se fera par le biais d'exposés suivis de discussions sur les différentes étapes d'une recherche opérationnelle, des travaux dirigés sous forme de travaux de groupes. Des plénières seront organisées pour favoriser les échanges d'idées entre les participants. Les exemples, ainsi que les exercices de travaux dirigés sont élaborés à partir de situations réelles.

5. Profil des participants

La formation est destinée aux médecins, aux sages-femmes, aux infirmiers et autres professionnels de la santé impliqué dans le processus d'amélioration de la performance des programmes.

- 6. Nombre de participants : 15 à 20
- 7. Durée : 24 jours (soit un mois)
- 8. Sanction de la formation : attestation de stage
- 9. Suivi : évaluation formative

X. FORMATION EN TECHNIQUES D'INSERTION ET DE RETRAIT DE DISPOSITIF INTRA-UTERIN (D.I.U)

1. Introduction

Le D.I.U. constitue une méthode contraceptive longue durée, efficace, économique, réversible et disponible. Le renforcement des compétences des prestataires de services en santé de la reproduction (SR), en particulier dans la planification familiale (PF) pour cette méthode, va participer à la rendre plus accessible aux populations avec une bonne innocuité et une bonne acceptabilité. L'objectif est d'augmenter la prévalence contraceptive pour lutter contre la mortalité et la morbidité maternelles dues aux grossesses non désirées ou rapprochées.

2. Objectifs

A la fin de la formation, les participants devront être capables :

- a. de décrire les différents aspects du counseling avant, pendant et après pour les utilisatrices du DIU ;
- b. de décrire le bilan ;
- c. de pratiquer l'insertion et le retrait ;
- d. d'énoncer les méthodes de PI au cours de l'insertion et du retrait du DIU.
- e. d'organiser et de gérer des services de qualité pour le D.I.U.

3. Contenu de la formation

- a. Caractéristiques des D.I.U. ;
- b. Avantages, limites ;
- c. Bilan de la cliente, indications et précautions ;
- d. Effets secondaires ;
- e. Insertion / retrait ;
- f. Prévention des infections ;
- g. Counseling ;
- h. Organisation et gestion des services de SR.

4. Méthodes de formation / apprentissage

- a. Exposés illustrés, discussions de groupe, brainstorming ;
- b. Questions-réponses, jeux de rôle, étude de cas ;
- c. Projection de films, diapositives ;
- d. Pratique sur modèles anatomiques, pratiques sur clientes.

5. Evaluation de la formation

- a. Questionnaires préalable et à mi-stage ;
- b. Listes de vérification / fiches d'apprentissage ;
- c. Récapitulatifs journaliers et en fin de stage.

6. Profil des participants

Le cours est adressé aux médecins, aux sages-femmes d'Etat et infirmiers d'Etat travaillant au niveau des hôpitaux ou des centres de santé.

7. Nombre de participants : 10 à 15

8. Durée : 6 jours

9. Sanction de la formation : attestation de stage

10. Suivi Post Formation à 45 jours

11. Supervision Trimestrielle



Fin de stage au CEFORP

XI. FORMATION EN NORPLANT® (INSERTION, RETRAIT)

1. Introduction

Méthode de contraception hormonale longue durée (5 ans) à base de levonorgestrel, les implants Norplant® ont fait l'objet d'essai clinique au Sénégal en 1986/1987 au C.H.U de Dakar avant l'extension progressive dans le reste du pays. Son efficacité, son innocuité et sa bonne tolérance en font actuellement une des premières méthodes contraceptives au Sénégal et même dans certains pays de la sous région où le CEFOREP a aidé à l'introduction du Norplant® en formant le personnel sanitaire.

2. Objectifs

- a. Amener le participant à adopter des attitudes positives face aux avantages et à l'utilisation appropriée des implants Norplant® ;
- b. Apporter au participant des connaissances générales en matière de counseling se rapportant particulièrement à la méthode des implants Norplant® ;
- c. Fournir au participant les connaissances et les compétences nécessaires pour l'insertion et le retrait des implants Norplant® ;
- d. Fournir au participant les connaissances et les compétences nécessaires pour prendre en charge les effets secondaires et les problèmes de santé liés à l'utilisation des implants Norplant® ;
- e. Fournir au participant les connaissances et les compétences nécessaires pour organiser et gérer des services de qualité des implants Norplant®.

3. Contenu de la formation

- a. Historique /Caractéristiques du Norplant ;
- b. Bilan clinique, indications, avantages et limites ;
- c. Technique d'insertion et de retrait ;
- d. Prévention des infections ;
- e. Counseling/Effets secondaires et gestion ;
- f. Suivi et gestion des services.

Méthodes de formation / apprentissage

- g. Exposés illustrés et discussions de groupes ;
- h. Séances de diapositives et films ;
- i. Jeux de rôles ;
- j. Etudes de cas ;
- k. Travaux pratiques simulés sur les modèles anatomiques ;
- l. Pratiques sur les clientes.

4. Profil des participants

Les participants doivent être des cliniciens (médecins, infirmiers et sages-femmes d'Etat) et des travailleurs sociaux en service dans les structures menant des activités de planification familiale.

5. Nombre de participants : 8 à 12 participants

6. Durée : 6 jours

7. Sanction de la formation : attestation de stage

8. Suivi Post Formation à 45 jours

9. Supervision Trimestrielle



Formation en SONUB des Coordonnatrices SR

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. INFORMATIONS GENERALES			
Nom de famille		Prénom (s)	
Titre		Sexe	
Date de naissance		Nationalité	
2. SERVICE (veuillez choisir le type de structure où vous travaillez) __ Niveau central (cabinet, Direction, service national); __ Niveau de coordination régionale; __ district sanitaire __ Point de prestation de services; __ ONG ou Organisation communautaire de base; __ Secteur privé; __ Autres (à préciser)			
Nom de votre service		Adresse	
Téléphone		Fax	
E mail		Site Web	
Ville		Pays	
3. FORMATION (listez les principales formations et stages suivis en commençant par les plus récentes)			
Institution	Discipline	Date	Diplôme/certificat obtenu
4. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (commencez par votre poste actuel)			
Institution	Titre/Fonction	Dates (Début_ fin)	Lieu
5. FONCTIONS ACTUELLES			
6. PRISE EN CHARGE (Veuillez indiquer le nom et l'adresse de l'institution qui a pris l'engagement de payer vos frais de participation)			
Institution		Personne contact	
Adresse		BP	
Pays		E mail	
Téléphone		Fax	

Centre Régional de Formation, de Recherche et de Plaidoyer en Santé de la Reproduction (CEFOREP)

Tél. : (221) 823 37 64

Fax : (221) 823 81 13

B.P : 22340, Dakar Ponty, Sénégal

E-mail : ceforep@orange.sn / ceforep@ceforep.org